L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1845.

Nouvelle-Orléans:
JEUDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEBBE.

CANDIDATS WHIGS:
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

CONVENTION DE MEMPHIS.

Les citoyens de la Nouvelle Orléans n'ont pas besoin, nous en sommes certains, qu'on les engage à se rendre ce soir à l'assemblée convoquée par le maire à l'effet de nommer des délégués à la Convention de Memphis. On sait tout ce que cette convention a d'important pour les intérêts de la Louisiane; et nous n'opérons que les choix qui seront faits par l'assemblée de ce soir, seront une garantie en faveur de ces intérêts.

L'HON. JOHN C. CALHOUN est sans doute arrivé hier à la Mobile, car au moment du départ du steamer qui a apporté la malle d'hier, les militaires étaient sous les armes pour le recevoir; et le bateau sur lequel on l'attendait était en vue.

On lit dans le *Courrier*:

" L'*Abeille* est bien audacieuse lorsqu'elle prétend que la seconde municipalité peut donner trois à quatre cents voix de majorité aux whigs. Serait-ce par hasard à l'élection du maire lorsque M. Freret, candidat spécial (sic) de cette partie de la ville,.... que la seconde municipalité ..... n'a donné qu'une majorité de 300 voix environ au candidat whig? Nous n'avons jamais prétendu, nous l'empire de l'ancienne constitution, obtenir une majorité de sorbraique dans la seconde municipalité, ou « neuve » avons cependant fait des prodiges, car, l'Abeille doit se rouvrir que les démocrates ont réduit à cent cents cette majorité whig qui n'était, il y a quelques années, jamais au-dessous de 6 à 800! !!"

A cela nous répondons par des chiffres. En avril 1844, à l'élection du maire à laquelle le *Courrier* fait allusion, la seconde municipalité donna, non pas 200 mais *trois cent-soixante-dix* voix de majorité à M. Freret. En novembre de la même année, lors de l'élection Présidentielle, la seconde municipalité donna encore à M. Clay une majorité de *trois-cent-quatre-vingt-cinq* voix. N'avons-nous donc pas raison de dire que cette municipalité "peut donner de trois à quatre cents voix de majorité?" Ce que nous avons avancé n'est-il pas parfaitement exact?

Ainsi cet excellent *Courrier* nous trouve *bien* audacieux pour oser dire la vérité! Mais pourrait-il nous dire ce qu'il *est*, *fut*, lorsqu'il dit toute autre chose que la vérité?

Il n'est pas plus exact d'avancer qu'" il y a quelques " années la majorité whig dans la seconde municipalité, n'était jamais descendue de 6 à 800 voix." La vérité est que cette majorité n'a jamais atteint le chiffre de 500 sauf en 1840 où s'il nous en souvient bien il fut un peu dépassé.

"Voilà pourtant comme on écrit l'histoire." Mais, après tout, ces choses-là ne doivent pas surprendre, venant du *Courrier*. Quand on a écrit une colonne de critique sur le tarif sans l'avoir lu, on peut bien prendre 370 pour 200, et qualifier d'*audacieux* ceux qui disent la vérité.

LE TARIF ET LE CABINET. — Un correspondant du *Herald* de New York, déclare semi-officiellement qu'à une réunion du cabinet où fut discutée la question du Tarif, le président, ainsi que MM. Walker, Johnson et Mason, se sont prononcés en faveur de la réduction du Tarif à l'échelle la plus basse et revenu et pour l'abolition complète des droits spécifiques; MM. Buchanan, Marcy et Bancroft ont soutenu l'opinion contraire, mais ils se trouvaient en minorité; et l'avis du président l'a emporté.

COMMODORE ROUSSEAU. — D'après le *Herald* de New-York, il paraît que le frégate Columbia, commodore Rousseau, a reçu l'ordre de se tenir prêt à mettre en mer le 1er novembre. Cet officier doit relever le commodore Turner dans le commandement de l'escadre de station du Brésil. On dit que le commodore Rousseau aura à explorer les rivières de Parana et de l'Amazone, et devra ouvrir des négociations avec le gouvernement du Paraguay.

☞ Nous sommes, comme d'ordinaire, redevables à l'European Times à l'obligeance de M. Bravo.

Parmi les passagers arrivés sur le Great Western nous remarquons les noms suivants, qui nous paraissent être ceux de personnes résidant à la Nouvelle Orléans:

W. Montgomery, L. North, E. L. Jeanrepaud, J. A. Peck, A. Thomas, R. Pringle, T. F. Comer et J. Clunas.

ACCIDENT. — Hier, vers le coucher du soleil, un homme noir, nommé Gilles, autant qu'on a pu l'entendre prononcer son nom, et résidant de l'autre bord du lac, montait un des chevaux qui tirent les deux jambes broyées sous les roues. Le capitaine Wood, attiré par les plaintes du malheureux, vint à son secours et au retour des chirurgiens transporter à l'hôpital du Dr. Luzenberg, où on lui fit l'amputation des deux jambes; et comme il avait du toute reçu une forte contusion à la tête, il est mort trois-quarts d'heure après.

TREMBLEMENT DE TERRE. — Dimanche, 26 octobre, un léger tremblement de terre a été senti dans une partie de l'Etat de New-York; il n'a heureusement causé aucun sinistre.

PENNSYLVANIE. — Il y a deux ans, il n'y avait en Pennsylvanie que deux hauts fourneaux employant de l'anthracite; il en existe maintenant vingt-sept qui consomment annuellement 500,000 tonneaux de charbon.

LES MORMONS sont, à ce qu'il paraît, tout à fait décidés à abandonner le sol de l'Illinois qui leur devient si inhospitalier; ils iront chercher un asile dans l'île de Van Couver, sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique. Les habitans de Nauvoo font leurs préparatifs pour se mettre en route au printems.

SERVICE DES DOUANES. — Il se construit en ce moment, et l'on en croit le journal l'Union, huit steamers destinés au service des douanes. Le Spencer à Pittsburg, qui devait d'abord recevoir une machine à après le système Hunter, et qui sera mis en mouvement par l'appareil de Loper; le Legare à New-York avec un moteur d'appel Emerson; le Bibb à Pittsburg, avec le système de Hunter; le Jefferson à Oswego, avec l'appareil de Loper; le Dallas à Buffalo et le McLane à Boston, le Polk à Richmond et le Walker à Pittsburg, d'après le système ordinaire avec roues latérales.

NEW YORK. — L'homme chargé de la direction du convoi exprès de Livingston et Wells, sur la route de Rochester, a disparu dernièrement avec une valise renfermant des valeurs s'élevant à environ $60,000, et qu'il avait reçues aux différentes stations.

BATAN. — La barque Globe, arrivée à Philadelphie le 27 octobre, a apporté des dates de Batamburco du 20 septembre, de Rio Janeiro du 11, et de Montevideo du 17 août. Quant aux nouvelles politiques, cet arrivage n'en donne point. Il annonce simplement que tout était tranquille; cela veut dire sans doute que les choses sont toujours dans le statu quo.

EUROPE.

Arrivée du Great Western.

Le Great Western, arrivé le 28 octobre à New-York, était porteur de dates de Liverpool du 11, de Londres du 10, de Paris du 8. Nous lui devons les séries complètes de nos principaux journaux français, et nous en usons abondamment ci-dessous, selon notre habitude. Les affaires d'Alger surtout offrent un vif intérêt.

ANGLETERRE.

L'attention publique est toujours absorbée par la récolte des céréales; elle sera sans aucun doute bien au-dessus de la moyenne. On craint de vives craintes pour l'hyver, et malgré les spéculations étrangères, on croit assez généralement que la hausse sur les grains se maintiendra jusqu'au printems.

Cette triste situation impose nécessairement au gouvernement anglais des sentimens moins pacifiques que ceux qu'il aurait pu avoir en d'autres circonstances, et la Grande Bretagne aura assez besoin des Etats-Unis pour ne pas s'opposer bien énergiquement à leurs prétentions sur l'Orégon.

Les spéculations sur les chemins de fer avaient toujours la même activité: il paraît que la manie aurait atteint jusqu'au clergé; car l'évêque d'Exeter a interdit aux ministres qui relèvent de son siège, la faculté de devenir actionnaires dans les entreprises de ce genre.

Le marché au coton était calme et presque sans affaires. La situation de la plupart des districts manufacturiers est excellente.

L'Irlande est assez calme en apparence; mais de graves désordres particuliers prouvent que ce pays est loin de jouir d'une véritable tranquillité.

FRANCE.

Nous continuons à citer le Moniteur Industriel, dont la spécialité rend plus instructives encore les observations qu'il présente sur l'agitation pour laquelle donnent les affaires de chemins de fer.

"C'est toujours le chemin de fer du Nord, dit ce journal, qui mène la bourse, et qui tient les prix de la hausse ou la baisse. Après avoir décrié, pour nous servir d'un mot technique, le trait de 500 francs, et annoncé de descendre à 750, il en a fait, et avant hier une lutte assez forte. Il resta à 780, après avoir touché à 810. On veut que les fortes ventes aient prouvé que les efforts à la baisse sont plus puissans que les efforts à la hausse. Cependant, il est certain qu'une reprise au moins est à la spéculation ou plutôt un indice de hausse. Mais qui peut, à la bourse, répondre du lendemain?

"D'ici à quinze jours, les diverses compagnies demanderont aux Chambres la prorogation du délai pour le versement du 1/4 de leurs actions. Les Chambres ne peuvent se faire régulièrement. Il est probable que

[illegible] nombreuses, et que le marché s'en ressente pendant quelques jours.

"Les observations des hommes raisonnables et calmes n'arrêtent pas la témérité des fureurs de compagnie de chemins de fer. Quoiqu'il soit de toute évidence que la moitié au moins des compagnies créées depuis un mois ne soient pas nées viables, quoiqu'il paraisse impossible que la commission admette la plupart d'entre elles à se présenter à l'adjudication, la quatrième page des grands et des petits journaux n'en donne pas moins chaque matin l'annonce d'une ou plusieurs compagnies nouvelles.

"Les plus grands noms de France prêtent avec une déplorable complaisance leur auréole à cette industrie nouvelle. On ne trouve plus guère depuis quelques jours de noms haut placés dans les affaires financières. Les grands banquiers ne se prodiguent pas, ils ont plus de soin de la dignité de leur nom; mais, à côté d'un nom inconnu dans la banque, on trouve à satiété des marquis et des ducs prêts à les couvrir de leur manteau de pairs ou de leur influence de députés. Cela est triste, et, pour nous servir d'une expression échappée à un banquier célèbre, "ce qui se passe aujourd'hui soulève le cœur."

"On s'étonne avec raison des lenteurs qu'apporte le ministre des travaux publics à annoncer les nouvelles adjudications. Ces retards favorisent cette fureur dangereuse que nous signalons, et augmente l'embarras de la place en absorbant, au moins inutilement, des masses énormes de capitaux, qui, malgré les avertissemens, vont s'égarer à tout hasard à toute boutique qui porte une enseigne de chemins de fer."

—La banque de France vient de publier son état de situation à la fin du troisième trimestre 1845.

La circulation des billets au porteur
et à ordre, non compris celle des comptoirs, s'est élevée à 259,232,892f.

Les espèces en caisses et effets à encaisser se montaient à la somme de 229,434,944—

La moyenne des billets au porteur et à ordre, pendant les trois mois, a été de 258,588,800—

Celles des comptes courans créditeurs de 197,094,600—

La moyenne des espèces en caisse de 237,566,300f.

—On a déjà parlé souvent dans les journaux des projets de percement de l'isthme de Panama pour y établir un canal, et un article, publié il y a quelques mois par le Journal des Débats, faisait espérer qu'une compagnie française allait se mettre à la tête de cette vaste entreprise. Cependant, il n'en a plus été question depuis cette époque et il paraît maintenant qu'il se forme en Angleterre une compagnie puissante pour exécuter cette vaste entreprise et pour en faire profiter exclusivement la Grande-Bretagne. Un officier anglais du génie est arrivé à Londres, au commencement du mois de septembre, avec des travaux complets pour le percement de cet isthme. Il a été adressé à plusieurs banquiers influens de Londres qui se sont formés en comité pour prendre connaissance de ses plans, de ses détails estimatifs, etc., et le comité a dû se réunir ces jours-ci afin de hâter la conclusion de cette affaire. La compagnie qui se formera pour l'exécution de ce canal établirait une ligne de paquebots à vapeur entre un des ports d'Angleterre et Chagres, tandis qu'une autre ligne de navigation ferait le trajet du côté de l'Océan Pacifique entre l'isthme de Panama, le Chili et toute la côte de l'Amérique du Sud dans cet hémisphère.

—Un candidat de l'opposition a été élu à Douai, en remplacement de M. de Montozon élevé à la pairie.—C'est un échec pour le ministère.

Ont été élevés à la dignité de Pairs de France: MM. Fabvier, lieutenant général;
Jaru Panvilier, Commissaire de la cour des comptes;
Laurens Hamlot, ancien député;
Lagagneur, Ir. président de la cour royale de Toulouse
Mesnard, conseiller à la cour de Cassation;
Paulze d'Ivoy, ancien préfet;
Le baron Rodorer, ancien préfet;
Rossellin, premier président à la cour royale de Caen.

—Nous étions bien informés, lorsque nous annoncions que M. de Salvandy comptait remplacer la rétribution universitaire supprimée par les chambres, en augmentant les frais d'études dans les collèges de Paris. Voici le texte de l'arrêté du ministre:

Délibération du Conseil Royal.

Séance du 16 septembre 1845.

Le conseil royal, vu l'avis du conseil académique de Paris, relatif à l'augmentation des frais d'études des collèges royaux de Paris;

Considérant que les frais d'études ne sont pour les collèges royaux de Paris que de 60 fr;

Que dans presque tous les autres collèges royaux, ils sont beaucoup plus élevés, notamment à Lyon et à Bordeaux, où ils s'élèvent à 100 fr;

Considérant enfin que lorsqu'une classe devient trop nombreuse, ce qui n'est souvent, il faut la dédoubler aux frais du collège, et que ce dédoublement lui est très onéreux, tandis que les avantages qu'il retire de l'accroissement des élèves sont de nature à compensé bien au-delà du surcroît de travail qui lui est alloué au nouveau professeur,

Décide qu'il y a lieu de porter les frais d'études à 100 fr. pour les collèges royaux de Paris, à partir de la prochaine rentrée des classes.

Il sera statué ultérieurement sur l'emploi du produit de l'augmentation des frais d'études.

—On a beaucoup parlé des Catacombes, et la crédulité de quelques personnes prête à cette Nécropole des dimensions qu'elle doit n'avoir pas, puisque les galeries qui la composent ne se prolongent pas au-delà d'un kilomètre à partir de l'entrée, qui, comme on sait, et pratiquée non loin de la barrière d'Enfer. Mais les carrières, qui jadient à peu près du même point, et dont les excavations atteignent à cinq ou six cents années, s'étendent sous la moitié de Paris, puisque outre les puits qui, percés de distance en distance, servent à les aérer, elles ont une entrée non loin de Saint-Sulpice, et descendent jusqu'au Luxembourg et jusqu'à la Seine. Depuis longtemps, l'exploitation de ces carrières a été suspendue, et, aujourd'hui, il n'est plus que d'entretenir ou de continuer sur certains points les travaux de consolidation du sol, remontant dans leur origine à 1766.

L'exploitation des carrières, surveillée dans le cours de son exécution par les ingénieurs de l'administration, ne peut être, d'après notre législation actuelle, abandonné sans que l'autorité en ait été informée et qu'elle prenne les mesures à prendre pour prévenir les accidens à la surface du sol; la carrière épuisée, on la comble entièrement, et pour arriver à ce résultat, le plus souvent, lorsque la surface n'est pas chargée de bâtimens, on renverse les pierres, la carrière s'affaisse naturellement, il ne reste plus qu'à niveler le sol par des roulées extérieures. Dans d'autres circonstances et par exemple pour Paris, on consolide les piliers qui forment et soutiennent les galeries.

Le budget de la ville de Paris contient chaque année une allocation exceptionnelle de 100,000 francs, et exclusivement consacrée à cette consolidation. C'est aux parties correspondant à la voie publique de la superficie, que la ville de Paris, se renfermant dans les limites de son droit de propriété, qui ne comprend que le dessous de ses rues, applique les travaux de ses ingénieurs.

Mais lorsque quelque mouvement du sol se manifeste dans une propriété privée, la ville fait faire par ses agens, aux frais du maître de l'immeuble, les recherches et les travaux nécessaires à la conservation de la propriété particulière.

Pour surmonter toutes les difficultés qu'on éprouve à se diriger dans ces galeries souterraines, divers moyens ont été employés; le plus usité consiste à appliquer aux voies intérieures des dénominations de rues de la superficie, chaque parcelle de la voie ayant un numéro correspondant à celui de la maison qui la domine; enfin, toutes ces indications se trouvent résumées sur un plan général, qui, terminée d'ici à deux ou trois ans, retrouvera fidèlement toutes les sinuosités de Paris souterrain.

Gazette des Tribunaux.

On lit dans le Journal des Débats:

"Nous avons reçu des nouvelles de l'Inde du 25 août, et de la Chine du 15 juin.

"L'anarchie la plus complète continuait de régner dans le Punjab, et on assurait qu'un traité avait été proposé par le gouverneur général de l'Inde et accepté par le gouvernement de Lahore d'après lequel une force auxiliaire anglaise serait établie dans le Punjab.

"Les nouvelles de la Chine sont sans intérêt. La frégate française la Cléopâtre et la corvette la Victorieuse avaient quitté Langsore pour Manille, et on en attendait à Bombay.

ALGERIE.

Une colonne, commandée par le général Bourjolly, est partie le 16 septembre de Montagnane pour mettre à la raison les Flitas, coupables de quelques désordres. Un engagement a eu lieu entre notre colonne, forte de 15 à 1800 hommes, et les Chourfa, tribu nombreuse et puissante. Pendant un instant, un détachement s'est trouvé tellement inquiété et harassé, que le général Bourjolly crut nécessaire d'envoyer pour le secourir deux escadrons de 5e chasseurs d'Afrique, commandés par le lieutenant-colonel Berthier.

A son arrivée, cet officier supérieur chargea à fond sur les Arabes et les mit en déroute; mais au plus fort de la mêlée, il reçut une balle dans le cœur. Pendant un instant, le cadavre du lieutenant-colonel resta au pouvoir de l'ennemi; irrité de cette perte qui compromettait le succès, les chasseurs firent une nouvelle charge et parvinrent à enlever le corps de leur chef.

Le commandant Clerc, du 9e bataillon de chasseurs d'Orléans, a reçu une balle dans la cuisse; on pense qu'il devra être amputé. Nos pertes générales s'élèvent à 23 morts et 75 blessés. La colonne a dû se retirer sur Sidibel-Acel, d'où nous recevons cette triste nouvelle. Le corps du lieutenant-colonel Berthier est arrivé à Mostaganem.

On annonce également un mouvement insurrectionnel du côté de Tlemecen. Sans doute les partisans d'Abd-el-Kader ont profité du moment où les tribus du Sud étaient occupées dans le Tell à faire leurs approvisionnemens, pour tenter quelque coup de main sur les douars restés dans le Sahara à la garde des troupeaux.

—On lit dans le Moniteur algérien:

Le général Marey continue son mouvement dans la direction de Dira et de l'Ouannougue. Le chérif avait réuni du monde des tribus insurgées du Dira, et avait été joint par 5 à 600 cavaliers insoumis de l'Ouannougue; il a tenté un coup de main de nuit, sur le petit camp de kaïd Oied-Bou-Mezrag, qui s'était très résolument porté en avant, avec 300 hommes environ; mais celui-ci a été prévenu à temps, a enlevé ses tentes et ses bagages, et s'est replié en combinant sur la colonne du général Marey. Rien n'est encore décidé sur les projets des chefs de cette insurrection et sur le parti que voudront y prendre les montagnards des pentes Nord-Ouest du Jurjura.".

—On lit dans la même feuille:

"Le chérif Mohamed-bou-Hamed et son complice, condamnés à la peine de mort par le 3e conseil de guerre permanent de la division d'Alger, ont été fusillés le 22 septembre, au centre même du *psag* habité par les populations qu'ils avaient entraînées au moment de la révolte. Cette exécution sévère, mais indispensable, a produit une profonde impression dans le pays, qui est maintenant complètement pacifié."

—Il résulte des derniers tableaux de recensement [illegible] Alger, 18,000 Israélites.

—Les trêves nouvelles d'Afrique que nous avons publiées hier soir, sont malheureusement démenties par les journaux de Marseille, d'après différentes correspondances apportées par le Phaïmond:

Voici ce qu'on lit dans le Sémaphore:

"Il paraît, d'après les nouvelles reçues à Oran, le 23 septembre, par le bateau à vapeur de l'état, le Chéadi, qui a quitté le 22 Djemma-Ghazaouat, qu'Abd-el-Kader avait fait une apparition du côté de Lalla-Marnia, et que toutes les troupes de la subdivision de Tlemcen, sous les ordres du général Cavaignac, se seraient mises en mouvement.

"Le 19 septembre, le général Bourjolly, commandant supérieur de la province d'Oran, est parti pour Mostaganem, afin de se mettre à la tête d'une colonne destinée à parcourir le pays habité par les Flittas, tribu remuante, et connue par ses fréquens soulèvements. Cette fois, il s'agissait de lever chez elle l'achour, et de s'assurer et le fameux Ben-Mansa, ce prêcheur enfoncé de guerre sainte, ne se serait pas caché parmi les Flittas.

"Nos soldats atteignirent, le 24, cette tribu, qui manifesta, au lieu d'une soumission sur laquelle on croyait pouvoir compter, les dispositions les plus hostiles; un grand nombre de ces Flittas s'étaient armés, et la colonne fut par eux vigoureusement chargée: quatre cents Arabes restèrent sur le champ de bataille; nous avons à regretter la mort de vingt-huit militaires; un lieutenant-colonel a pris; les blessés sont au nombre de seize, parmi lesquels se trouvent plusieurs officiers. C'est dans la forêt de Muley-Ismaël que cet engagement a eu lieu; la nouvelle officielle de cette rencontre est parvenue à Oran le 25 au soir; le général Kerre a été rejoindre nos troupes à la Mina. On voit que, malgré leur jeûne de Ramazan, les Arabes ne se croient pas disposés de se battre."

—On assurait aujourd'hui que par suite des dernières nouvelles d'Afrique, M. le général Changarnier, dont le nom est, avec celui de MM. de Lamoricière et Bugeaud, le terreur des Arabes, allait quitter la France et être nommé aux fonctions de gouverneur de la province d'Oran.

RAPPRAPRION D'ABD-EL-KADER.

Le Moniteur Algérien publie maintenant, dans chacun de ses numéros, un exposé de la situation de nos provinces d'Afrique. Le dernier numéro, arrivé ce matin, confirme les détails déjà connus du combat dans lequel a succombé M. Berthier, et rend compte en outre d'événemens graves survenus sur la frontière du Maroc, où Abd-el-Kader a reparu.

Voici ce qu'on lit dans cette feuille:

"Le colonne sur ordres de M. le général Marey est toujours dans la même direction, chassant devant elle tout le chérif et ses adhérens qui n'ont pas eu ce courage de se rendre et qui ont préféré se soustraire à l'ennemi. Mais il est à craindre que, la colonne venant à se replier, l'ennemi ne reparaît dans le Dira et ne revienne inquiéter les tribus qui nous sont restées fidèles, le général Marey doive séjourner assez longtemps de ce côté. Des mesures sont prises pour assurer ses approvisionnemens.

"Les subdivisions de Mitsanah et d'Orléansville sont tranquilles. M. le général Revey se porte avec une colonne sur Tiaret, où il prendra des vivres et revendra immédiatement du côté de Tenniet-el-Haad.

"Le Météore, arrivé le 25 septembre, a apporté des nouvelles fort importantes de l'Ouest.

"Le général de Bourjolly, qui s'était porté chez les Flittas pour y exécuter quelques actes de brigandage commis contre des caravanes de gens du désert, venait dans le Tell pour y acheter des grains, était loin de s'attendre à trouver cette tribu en révolte complète. Le 21 septembre, il fut attaqué très vigoureusement, et ce ne fut qu'après un combat assez chaud qu'il arriva au bivouac de Ben-Ata. Des groupes hostiles se montrèrent toute la journée dans les environs du camp.

"Le général avait donné rendez-vous, pour le 22, à Ben-Ata, M. le chef de bataillon Mansion, commandant le poste du Khamis des Béni-Ouraghe, sur le Riou, où cet officier supérieur était avec un bataillon. Quelque chose l'engagea sans doute à ne pas se rendre au lieu de cette colonne et ne l'attiqua à un nombre trop supérieur, il marcha, le 22, à sa rencontre avec deux bataillons et un cavalerie, laissant deux autres bataillons à la garde de son camp. La jonction s'opéra en temps utile, et le général de Bourjolly rentra le soir au camp de Ben-Ata, après avoir vigoureusement repoussé dans les passages difficiles qu'il avait fallu franchir.

"La colonne de Mostaganem n'était approvisionnée en vivres et en munitions que pour une course de quelques jours dans un pays où il y avait eu du désordre, mais on ne s'attendait pas à trouver toutes les populations en armes, fanatisées par la présence d'un cherif. Sengger plus avant avec quelques malades et des blessés eût dû être imprudence. Le général de Bourjolly a décidé à se rapprocher de Ben-Ata, pour se mettre en état de rentrer sérieusement en opération. Le 23, il vint camper à Tours, chez les Beni-Dargoun, mais il fut chaudement suivi dans ce mouvement rétrograde. L'arrière-garde, composée de deux compagnies du 2e chasseurs d'Orléans, fut vigoureusement engagée et les escadrons du 6e régiment durent charger à fond pour la soutenir. Le lieutenant-colonel Berthier, ancien officier d'ordonnance du duc d'Orléans, a été atteint d'une balle au cœur, et le commandant Clerc, du 9e d'Orléans, qui le guidait traversé d'une balle.

"Le 25, la colonne vint bivouquer à Raliaan, sur la Mina, et les malades et blessés furent évacués sans difficulté sur Bel-Acel.

"M. le colonel de Saint-Arnaud, commandant la subdivision d'Orleansville, informé par le général de Bourjolly, s'est porté sur le champ dans cette direction avec sa colonne. En outre, le lieutenant général, gouverneur-général par intérim, qui, dès le 27, avait reçu des nouvelles par la voie de terre, a fait prévenir que le jour même, pour Mostaganem, deux bataillons du 8e léger, commandés par le colonel Renaudin, se rendraient de Mascara sur Tiaret, et que le colonel Renaudin, qui la commande, n'attendait à quelques mouvemens pour la fin du Ramadan. Ses dispositions étaient prises pour se porter sur les points où la révolte pourrait se manifester.

"Dans la subdivision de l'Ouest, nous avons vivement repoussé, le 21 septembre, une attaque de la frontière de l'Ouest. Le général Cavaignac, qui s'était porté chez les Trara avec une colonne de 1300 baïonnettes, a eu deux combats très chaudes à soutenir. Dans l'un de ces engagemens, le chef de bataillon Perrugot, des Zouaves, a été tué. Le 21 septembre, le lieutenant-colonel de Montagnac, commandant supérieur du poste de Djemmâa-Ghazaouat, cédant aux instances des tribus voisines, qui se disaient menacées par des parties de cavalerie d'Abd-el-Kader, sortit avec 150 hommes environ, du 8e bataillon d'Orléans et du 2e hussards, et se porta au marabout de Sidi Brahim, à trois lieues de Djemmâa et à une lieue et demie à l'ouest de la route de Nédroma. Le 23, il prenait à une lieue plus loin, jusqu'à Dar-el-Foul.

"Une fusillade très vive fut entendue dans cette direction de Djemmâa-Ghazaouat. Le capitaine du génie, qui commandait le poste, sortit avec 150 hommes pour voir des nouvelles et se mettre en communication avec la colonne. Mais il fut obligé de se replier devant des groupes nombreux et bouillus, et de revenir pourvoir à la sûreté de son poste. Le colonel Montagnac, lâchement trahi, a été entraîné dans une embuscade par cent-ils même qui lui demandaient protection. A quatre lieues en deçà de la frontière, il a été entouré et attaqué par Abd-el-Kader, suivi de toutes ses forces et aidé par de nombreux contingens des tribus indiscriptibles de la frontière du Maroc. Notre petite colonne se trouvait en nombre à été presqu'entièrement détruite.

"Aussitôt l'arrivée de ces nouvelles à Alger, le lieutenant-général gouverneur-général par intérim a été embarqué à bord du Tartare avec le 2e bataillon de la légère, le 1er et le 23 bataillon du 2e légère et une section d'artillerie de montagne qui suivi de près le lieutenant-général à bord de l'Euphrate et de l'Eure. Le 24 septembre, le 2e hussards est venu de Mascara et de l'Oued-Ouarsenis, et le 2e hussards qui en faisait partie, a été [illegible] Tlemcen, pour y rejoindre le 2e hussards et le 2e chasseurs d'Afrique, commandés par le lieutenant-colonel Berthier.

"Nous pouvons ajouter à ces nouvelles que le 8e d'Orléans et le 2e hussards ont une triste, mais bien glorieuse page de plus à ajouter à leur histoire militaire.

"La province de Constantine jouit de son calme habituel. La colonne de Bâtif est prête à appuyer, au besoin, celle de M. le général Marey, en prenant le Dira et l'Ouannougue à revers."

ALGER, le 30 septembre 1845.—M. le lieutenant-général de Bar, commandant la division d'Alger, est rentré, le 26, de sa tournée d'inspection générale.

M. le contre-amiral Rigodit, commandant supérieur de la marine en Algérie, est de retour de son inspection des côtes de l'Est. Cet officier général est arrivé le 26 septembre, à bord du Tartare.

L'Euphrate, arrivé de Bône le 27, a ramené M. le général Lachasse, inspecteur-général de l'artillerie de l'armée.

Affaire de Djemma-Ghazaouat.

Les lettres et journaux d'Alger, du 30 septembre, nous apportent de nouveaux détails sur le cruel événement que nous avons commencé mentionné d'après le Moniteur Algérien. En voici quelques extraits:

"Un chef indigène d'une tribu voisine, qui s'était toujours montré très dévoué, vient prévenir le lieutenant-colonel Montagnac, du 15e léger, commandant le camp de Djemma-Ghazaouat, petit port de la côte sur la frontière du Maroc, qu'un détachement de la journée du 26, avec de l'artillerie, rentre la ville de Rimini. Les insurgés, qui avaient au déjà nommé, venait nous demander de le protéger. Le lieutenant-colonel Montagnac, connu par sa bravoure, sortit avec 450 hommes de bataillon du chasseurs d'Orléans et du 2e de hussard. Mais à peine s'était il avancé de deux ou trois lieues qu'il se trouvait à deux entourés, dans un fond, par plusieurs milliers d'Arabes et de Kabyles, ayant à leur tête l'ennemi en personne. Alors s'engagea une lutte acharnée, où notre petite colonne se trouvait dans un cercle de feu: le caïd l'avait amenée dans une embuscade tellement disposée que tout le monde devait y périr.

"Après avoir épuisé leurs munitions, nos soldats sûrement allaient mourir que de se rendre. Le colonel Montagnac, un commandant de son régiment et un chef d'escadron du 2e chasseurs étaient tombés morts dès le commencement de cette fusillade impétueuse. Il ne resta bientôt debout que 80 hommes qui, perçant la masse des ennemis, purent gagner un de ces tombeaux de saintons appelés marabouts et formant une petite chapelle. Là, ils se sont défendus pendant deux jours, ménagant le peu de munitions qui leur restaient, n'ayant ni vivre, ni eau, se soutenant avec un peu d'absinthe mélangée avec de l'urine.

"Abd-el-Kader tenta vainement de les forcer dans cette mosquée. Reçu jusque à bout portant au travers des meurtrières que nos soldats avaient faites à la hâte avec leurs sabres et leurs baïonnettes dans les murs du marabout, l'émir dut lever un siège qui lui coûtait beaucoup de monde. Trois fois Abd-el-Kader leur fit demander de se rendre, en leur jurant qu'il ne leur serait fait aucun mal, car, ajoutait-il, vous êtes humains pour les prisonniers musulmans; quand ils étaient à la dernière extrémité, nos quatre-vingts braves ne voulurent entendre aucun accommodement, et [illegible] Abd-el-Kader se retirer, mais en laissant un poste nombreux de cavalerie devant le marabout. A peine le gros [illegible] hors de vue, que les soldats [illegible] leur fusils, et, traversant à la baïonnette la [illegible] Djemmâa-Ghazaouat. Le 2e hussards qui se dirigeait vers [illegible] commandant fut tué des premiers, et un [illegible] ne pas laissé son corps à l'ennemi, tombèrent presque tous à côté de lui.

"Cependant on entendait la fusillade à Djemma-Ghazaouat, où l'alarme avait été donnée d'ailleurs par un hussard, le seul qui était échappé au massacre de l'escadron de son arme. Quand la garnison de la place arriva sur le lieu du combat, douze hommes seulement étaient encore debout. Ils furent aussitôt dégagés et ramenés à Djemma-Ghazaouat. En tout, 14 qui survivent sur 450!

"Voulant profiter de cet avantage, Abd-el-Kader n'est aussitôt porté sur la colonne de Tlemcen, Cavaignac, manœuvrant à la hauteur de Nédroma; il s'opérait également la surprendre, mais il s'avait pas le le secourir de la trahison. Il trouva d'ailleurs une force de 1,300 hommes à combattre. Nous étons perdu dans cette rencontre le brave commandant des zouaves Peyregoy, vient soldat de l'île d'Elbe. On ne cite aucune autre perte notable."

—Le conseil des ministres a été réuni ce matin à St. Cloud. Le roi a ordonné que six régimens d'infanterie et deux régimens de cavalerie seraient embarqués et transportés sur le champ en Algérie, dans la province d'Oran, où M. le maréchal duc d'Isly va recevoir l'ordre de retourner immédiatement.

(Mémorial.)

—C'est la seconde fois, depuis le commencement de cette année, que des chefs indigènes attirent nos garnisons hors des camps qu'elles occupent pour les faire exterminer en détail, et expressément par ce même chef, le moif d'un grand nombre de cette tribu, qui, malgré leur serment, ont été massacrés.

"Nous ne devons pas traverser la rue; du moins, vous voyez l'ennemi en face, pas en imposer. Qu'en ne [illegible] à ce sujet le Journal des Débats fait les réflexions suivantes:

"La nouvelle que nous fait connaître le Messager répondre au cri public qui demandait la prompte et éclatante punition de la perfidie dont que braves soldats viennent d'être victimes en Afrique. Huit régiments, formant environ douze mille hommes, vont être immédiatement transportés dans la province d'Oran. M. le maréchal Bugeaud a reçu l'ordre de retourner sans délai à son poste.

Reste à savoir quelle sera la destination de ces forces. Il ne nous paraît pas, quant à nous, difficile de le conjecturer. Tout indique où les coups, pour être décisifs, doivent être désormais portés. Nous espérons notre pensée d'un mot: il faut en finir avec Abd-el-Kader, et l'aller chercher en quelque lieu qu'il se cache. Malheureusement, ce que nous avons de troupes en Algérie serait plus que suffisant pour réprimer les insurrections partielles qui peuvent éclater dans cette province. Le gouvernement ne renforcerait pas de douze mille hommes une armée qui ne compte déjà plus de quatre-vingt mille, dans le simple but de châtier quelques Arabes rebelles qui n'ont jamais tenu devant nos armes. Abd-el-Kader, voilà l'âme de ces rébellions incessantes; voilà l'obstacle que qu'il faut briser pour arriver à la pacification définitive de l'Afrique. Nous avons expulsé ce chef audacieux et habile des pays de notre domination; il s'est retiré dans le Maroc; il a établi dans la partie de cet empire qui avoisine notre frontière son camp, et pour aimé dire sa forteresse; c'est de là qu'il nous dépit, toujours prêt à [illegible] pour nous de qu'une occasion favorable se présente de surprendre et d'égorger nos soldats; vainqueur en vaincu, c'est là qu'il se réfugie et qu'il trouve un asile à l'abri de nos armes; c'est donc là qu'il faut le joindre et obtenir par un dernier coup le prestige de sa puissance. Entre puissances européennes on vise à la capitale de son ennemi. La capitale d'Abd-el-Kader est où sont ses tentes, ses chevaux, ses femmes et ses vieillards. La capitale d'Abd-el-Kader est aujourd'hui dans le Maroc.

A la vérité le Maroc est un empire indépendant. L'Empereur Abder-Rahman, depuis les défaites reçues d'Ely et de Mogador, a les meilleures intentions vers nous. Aussi n'est ce pas au Maroc où à son prince qu'il peut être question, en ce moment de déclarer la guerre. Mais, selon les règles les plus vulgaires du droit des gens, l'indépendance du Maroc est la part que nous avons avec cet empire ne permet pas d'une sorte d'inviolabilité les entreprises des populations ennemies, fanatisées par la présence d'un cherif. Sengger plus avant avec quelques malades et des blessés eût dû être une imprudence. Le général de Bourjolly a décidé à se rapprocher de Ben-Ata, pour se mettre en état de rentrer sérieusement en opération. Le 23, il vint camper à Tours, chez les Beni-Dargoun, mais il fut chaudement suivi dans ce mouvement rétrograde. L'arrière-garde, composée de deux compagnies du 2e chasseurs d'Orléans, fut vigoureusement engagée et les escadrons du 6e régiment durent charger à fond pour la soutenir. Le lieutenant-colonel Berthier, ancien officier d'ordonnance du duc d'Orléans et du 2e de hussard. Mais à peine s'était il avancé de deux ou trois lieues qu'il se trouvait à deux entourés, dans un fond, par plusieurs milliers d'Arabes et de Kabyles, ayant à leur tête l'ennemi en personne. Alors s'engagea une lutte acharnée, où notre petite colonne se trouvait dans un cercle de feu: le caïd l'avait amenée dans une embuscade tellement disposée que tout le monde devait y périr.

"Après avoir épuisé leurs munitions, nos soldats sûrement allaient mourir que de se rendre. Le col